

[Rapport "Reconnaître et valoriser le travail social - Mission de concertation relative aux Etats généraux du travail social" \[1\]](#)

BOURGUIGNON, Brigitte. [Reconnaître et valoriser le travail social - Mission de concertation relative aux Etats généraux du travail social. Ministère des affaires sociales](#) [2], de la santé et des droits des femmes, 85 p., septembre 2015

Dans le prolongement des Assises territoriales du travail social organisées en janvier 2014, plusieurs groupes thématiques ont été lancés par la Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion. L'une des propositions émanant de la Commission professionnelle consultative (CPC) du travail social et de l'intervention sociale consistait dans la réarchitecture des diplômes de travail social selon le principe "un diplôme par niveau". L'énoncé de cette proposition a suscité une désapprobation radicale par les professionnels, les étudiants et les formateurs dans le sens qu'elle était comprise comme porteuse de la disparition des diplômes, voire des métiers. Dans ce contexte, le Premier ministre a diligenté une mission de concertation élargie, dont l'objectif était de récapituler les besoins et contraintes du travail social, vérifier en particulier si le projet de la CPC répondait à ces attentes et proposer plus globalement les grandes lignes d'une réforme du travail social avec une attention particulière pour les métiers de la petite enfance.

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/rapport-reconna%C3%A0tre-et-valoriser-le-travail-social-mission-de-concertation-relative-aux>

[2] <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/154000627-reconnaitre-et-valoriser-le-travail-social-mission-de-concertation-relative-aux-etats?xtor=EPR-526>